

---

**NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES**

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

**VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE :** Mgr F.-X. de la Durantaye, prélat de la maison de Sa Sainteté ;

**VICE-GÉRANT DU DIOCÈSE :** M. le chanoine A. Harbour, curé de la basilique ;

**OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE :**

*Official :* M. le chanoine L.-E. Cousineau ;

*Vice-official :* M. l'abbé A. Curotte ;

*Assessors :* MM. les chanoines A. Harbour et J.-A. Mousseau, M. L. Perrin, p. s. s., MM. les abbés J. Brophy, Ph. Perrier, O. Gauthier et J.-C. Geoffrion ;

*Promoteur de la foi :* M. l'abbé Elie-J. Auclair ;

*Substitut du promoteur :* M. l'abbé Edmour Hébert ;

*Chanceliers :* MM. les abbés A. Valois et J.-L. O'Rourke ;

**TRIBUNAL DES CAUSES MATRIMONIALES :**

*Président du tribunal :* M. l'abbé A. Curotte ;

*Juges prosynodaux adjoints :* MM. les chanoines L.-E. Cousineau, A. Harbour et J.-A. Mousseau, MM. J.-E. Dorvaux et L. Perrin, p. s. s., MM. les abbés Brophy, Ph. Perrier, O. Gauthier et J.-C. Geoffrion ;

*Défenseur du lien matrimonial :* M. l'abbé Elie-J. Auclair ;

*Substitut du défenseur :* M. l'abbé Edmour Hébert ;

*Secrétaires :* MM. les abbés A. Valois et J.-L. O'Rourke ;

**CONSEIL DE VIGILANCE :** MM. les curés H. Brisset, N. Morin, P. Brady, A. Corbeil, Ed. Contant et L. Boissonnault ;

**CENSEURS DES LIVRES :** M. C. Lecoq, p. s. s., M. le chanoine E. Charrier, MM. les abbés A. Curotte et Edmour Hébert.

---